



BEAUFORT

(Grand-Duché de Luxembourg)

Réf. : ND/2022-018

Réf. : EAU/AUT/23/0078

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 24.(1) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la société B.E.S.T. Ingénieurs-Conseils S.à.r.l., ayant son siège à L-2513 SENNINGERBERG 2, rue des Sapins a introduit, au nom et pour le compte de l'administration communale de Beaufort, ayant son siège à L-6315 BEAUFORT 9, rue de l'Eglise, une demande d'autorisation auprès de l'Administration de la gestion de l'eau pour l'exploitation de la station de traitement de chloration « Cloosbiert » (TCL-111-49) dans le réservoir « Cloosbiert » (REC-111-13) à Beaufort, sur la propriété inscrite au cadastre de la commune de Beaufort, section A de Dillingen, numéro 297/1587.

Beaufort, le 14 février 2023

**Pour le collège des Bourgmestre et Échevins,
Le Bourgmestre f.f., Le Secrétaire,**